



2014, NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LE BUDGET DE LA CULTURE : DE CHARYBDE EN SCYLLA ...

On s'y attendait un peu au regard du faible intérêt du gouvernement Ayrault pour la culture, il n'empêche, l'annonce officielle d'une nouvelle baisse du budget de la culture en 2014, cette fois de moins 2 % (hors inflation !), a eu l'effet d'une douche froide.

Tout compte fait, les réductions cumulées de 2013 (-4,5%) et de 2014 constituent une forme de record. Très loin à présent des promesses du candidat Hollande qui s'était en son temps prononcé pour une sanctuarisation du budget de la culture : à ce rythme-là, nous allons bientôt toucher le fond !

La ministre de la culture quant à elle, malgré un optimisme convenu, a toutes les peines du monde à porter ces orientations. La ritournelle un peu pathétique du « redressement des comptes publics » et de la nécessaire participation du ministère de la culture à « l'effort partagé » ne suffit plus à masquer la réalité : les artistes et techniciens, les agents du ministère, les journalistes, l'ensemble des professionnels et des acteurs de la culture savent eux pertinemment ce que la décision gouvernementale de ramener le budget 2013 à son plus bas niveau depuis 1981 aura coûté.

Nous ne pouvons que nous élever contre ce qu'Aurélie Filippetti vient d'annoncer. Nous ne pouvons pas accepter en effet que les programmes attachés aux patrimoines et au soutien à la création et au spectacle vivant perdent respectivement 4,1% et 3,7%. Nous ne pouvons pas accepter non plus que les principaux opérateurs du ministère de la culture subissent de nouvelles ponctions – des « prélèvements exceptionnels » mais pourtant renouvelés - comme c'est le cas pour le Centre National du Cinéma avec - 90 M€ pris sur son fonds de roulement ou encore pour le Centre des Monuments Nationaux, l'Opéra National de Paris, la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais, le musée d'Orsay, le Louvre, le musée du Quai Branly, l'Oppic (opérateurs des travaux).

Que dire par ailleurs de cet autre « effort » consistant à supprimer 163 emplois en ETPT (équivalent temps plein travaillé) alors que l'on sait ce ministère déjà exsangue et au bord de la rupture dans de nombreux domaines pourtant essentiels à ses missions fondamentales.

Les industries culturelles, le livre, les médias et l'audiovisuel public sont hélas logés à la même enseigne (320 millions d'Euros supprimés pour France Télévisions, 21 millions pour l'Institut National de l'Audiovisuel). Et c'est là aussi un sujet de grande inquiétude si on en juge, notamment, par la situation préoccupante de la presse et plus largement de toutes ces dimensions indispensables à une société libre et démocratique.

C'est dans ce contexte très dégradé que se préparent des lois extrêmement importantes pour nos professions : loi sur le patrimoine ; loi sur la création artistique, loi de décentralisation. Il y a donc fort à craindre que, faute de moyens, ces nouveaux dispositifs législatifs se traduisent par un transfert de compétences à des collectivités territoriales elles aussi en très mauvaise posture dans le domaine de la culture et des budgets qu'elles lui consacrent. Un tel transfert de missions et de charges serait évidemment terrible pour le réseau des DRAC pourtant essentiel au développement de la culture, à la vitalité et à la diversité de la création dans les territoires.

Ainsi, non seulement l'affaiblissement du ministère de la culture sur le temps long se poursuit-il, mais pire encore il s'est accentué depuis « le changement » après dix ans de gestion à la baisse sous la droite.

Ces reculs et ces retards d'avenir touchent directement de la façon la plus brutale nos professions : la précarité explose, les conditions de travail se détériorent, les missions et le travail lui-même sont ravalés.

La CGT-Spectacle, la CGT-Culture et le SNJ-CGT dénoncent avec la plus grande fermeté cette nouvelle remise en cause de la politique culturelle de l'Etat, attaque insupportable contre les missions de service public, abandon de la démocratisation culturelle et paupérisation de tous les professionnels de la culture et de nos différents secteurs d'activité.

Ensemble, plus déterminés que jamais à défendre la culture, la création et l'information, nous allons informer les salariés et les agents, et nous allons organiser la mobilisation.

Paris, le 2 octobre 2013.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60